

# Quelle éthique pour le chercheur dans une posture entre une conceptualisation-théorisation et une démarche praxéologique ?

Béline Dainêche

Volume 25, numéro 2-3, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1088318ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1088318ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

## Éditeur(s)

ADMEE-Canada - Université Laval

## ISSN

0823-3993 (imprimé)  
2368-2000 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

## Citer cet article

Dainêche, B. (2002). Quelle éthique pour le chercheur dans une posture entre une conceptualisation-théorisation et une démarche praxéologique ? *Mesure et évaluation en éducation*, 25(2-3), 11-18. <https://doi.org/10.7202/1088318ar>

## Résumé de l'article

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours de réalisation et soulève la problématique de la conduite des entretiens de recrutement dans le contexte de la formation. Dans les situations de soutenance, ou de recrutement, une rencontre entre un impétrant et les membres du jury se fait notamment sur le plan d'interactions langagières qui ne sont pas gratuites, et sont porteuses de modifications des référentiels du jury. L'incidence de ces interactions fait que les membres du jury ne peuvent pas rester neutres par rapport au candidat. L'objet de notre recherche est de voir ce qui est de l'ordre du questionnement éthique, et ce qui se joue lors du passage du référentiel singulier (ou critères implicites) à un référentiel consensuel discuté, négocié, qui est alors de l'ordre du collectif et des critères institutionnels. La construction d'une méthode de recherche n'a pas été sans soulever différentes questions de l'ordre de la posture, de la position épistémologique du chercheur, et des relations établies avec les acteurs du terrain, qui d'un point de vue de l'éthique supposent une perspective praxiste c'est-à-dire « la visée d'une autonomie qui reconnaît l'autre comme l'agent de son autonomie » (Imbert, 1992, p. 13). Le chercheur se retrouve ainsi au milieu d'une dialectique, entre son propre projet de production de connaissances et celui des acteurs du terrain qui nourrit le projet du chercheur dans une espèce de recherche par alternance, car somme toute, « le chercheur apprend, il s'apprend comme chercheur » (Vial, 1998, p. 14), ou peut-être encore dans « une récursivité terrain-chercheur, l'un générant l'autre » (Vial, 1998, p. 21). L'éthique de la recherche ne serait-elle pas de réfléchir à la justesse de notre entrée sur le terrain et au positionnement éthique à tenir vis-à-vis des personnes qui nous offrent leur terrain ?

## Quelle éthique pour le chercheur dans une posture entre une conceptualisation-théorisation et une démarche praxéologique ?

Béline Dainèche

Université de Provence Aix-Marseille

Mots clés: Éthique, évaluation, posture de chercheur, interactions langagières, recrutement

*Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours de réalisation et soulève la problématique de la conduite des entretiens de recrutement dans le contexte de la formation. Dans les situations de soutenance, ou de recrutement, une rencontre entre un impétrant et les membres du jury se fait notamment sur le plan d'interactions langagières qui ne sont pas gratuites, et sont porteuses de modifications des référentiels du jury. L'incidence de ces interactions fait que les membres du jury ne peuvent pas rester neutres par rapport au candidat. L'objet de notre recherche est de voir ce qui est de l'ordre du questionnement éthique, et ce qui se joue lors du passage du référentiel singulier (ou critères implicites) à un référentiel consensuel discuté, négocié, qui est alors de l'ordre du collectif et des critères institutionnels. La construction d'une méthode de recherche n'a pas été sans soulever différentes questions de l'ordre de la posture, de la position épistémologique du chercheur, et des relations établies avec les acteurs du terrain, qui d'un point de vue de l'éthique supposent une perspective praxiste c'est-à-dire « la visée d'une autonomie qui reconnaît l'autre comme l'agent de son autonomie » (Imbert, 1992, p. 13). Le chercheur se retrouve ainsi au milieu d'une dialectique, entre son propre projet de production de connaissances et celui des acteurs du terrain qui nourrit le projet du chercheur dans une espèce de recherche par alternance, car somme toute, « le chercheur apprend, il s'apprend comme chercheur » (Vial, 1998, p. 14), ou peut-être encore dans « une récursivité terrain-chercheur; l'un générant l'autre » (Vial, 1998, p. 21). L'éthique de la recherche ne serait-elle pas de réfléchir à la justesse de notre entrée sur le terrain et au positionnement éthique à tenir vis-à-vis des personnes qui nous offrent leur terrain ?*

KEY WORDS: Code of ethics, evaluation, researcher's position, linguistics interactions, recruitment

*This article lies within the framework of research in progress and raises the problem of conducting interviews of recruiting with regards to training. In situations of sustaining or recruiting, a meeting between an applicant and examining committee occurs, among others, to linguistic interaction standards that are unwarranted and carry modifications of referentials of the examining committee. Therefore the effect of these interactions result in the examining committee being unable to remain neutral with respect towards the candidate. The objective of our research is to determine the order of ethical questioning and to see what happens at the time of uncommon referential to a referential where there is discussed and negotiated consensus that is reached collectively respecting institutional criteria. The construction of a research method does not happen without raising various questions about the association of the position, of the epistemological position of the researcher, and the relationships established with the participants of the field who assume praxis perspective from an ethical point of view. "La visée d'une autonomie qui reconnaît l'autre comme l'agent de son autonomie." (Imbert; 1992, p 13.) In this way the researcher finds himself amid a dialectic, between his own knowledge production project and that of the participants of the field who nourish the researcher's project in a sort of alternating research. "Le chercheur apprend, il s'apprend comme chercheur" (Vial, 1998, p 14), "ou peut-être encore dans une récursivité terrain-chercheur; l'un générant l'autre." (Vial, 1998, p. 21.) The ethics of research would not be a reflection of accuracy of our entering the field, and in ethical positioning in order to value those who offer their field to us.*

---

Note de l'auteure: Toute correspondance peut être adressée à Béлина Dainèche, 15, avenue Kennedy, 13500 Martigues, ou par courriel à belidai@wanadoo.fr

## Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche en cours de réalisation. Il soulève la problématique de la conduite des entretiens de recrutement dans le contexte de la formation.

À visée praxéologique, ces entretiens de recrutement procèdent d'une évaluation normative, institutionnelle, décidant du seuil d'admissibilité des candidats, cherchant à vérifier l'acquisition d'un référentiel préétabli. Nous sommes bien là dans la logique du contrôle.

Ces concours d'entrée dans les écoles sont organisés autour d'une première épreuve écrite, dite d'admissibilité, et d'un oral d'admission.

L'épreuve écrite consiste en un devoir sur table, d'une durée variable suivant les concours, et d'une épreuve orale de conversation avec un jury composé de plusieurs personnes, où le candidat doit alors défendre son projet professionnel et suivre un entretien d'une durée variable pouvant aller de dix à vingt minutes.

Dans une pareille logique de l'évaluation, le jury est dans une posture d'expert, détenant les règles du jeu, cherchant à établir une conformité entre l'objet contrôlé et le référentiel institutionnel, à débusquer les erreurs, à malmenier le discours de l'évalué, l'inscrivant dans un « processus d'auto-contrôle » (Vial, 1997).

C'est au terme de l'entretien que le jury procède à une sélection en référence ou pas à une grille d'évaluation, comportant des critères qui se groupent principalement en quatre catégories :

- l'expression et le comportement ;
- la compréhension et l'argumentation ;
- la connaissance et la culture ;
- la motivation et la personnalité.

Cependant, les membres du jury ont-ils la même idée du profil du candidat que celle émanant de l'institution et répondant aux besoins du projet de formation ?

## **Questions et objet de recherche**

Il s'agira dès lors d'une réflexion sur la construction d'une méthode de recherche, autour de la problématique de l'éthique des évaluateurs pendant la conduite des entretiens.

Dans les situations de soutenance ou de recrutement, il y a une rencontre entre un impétrant et les membres du jury, qui se fait notamment sur le plan d'interactions langagières qui ne sont pas gratuites et qui sont porteuses de modifications des référentiels du jury.

L'incidence de ces interactions fait que les membres du jury ne peuvent pas rester neutres par rapport au candidat.

Car somme toute, lors des échanges et de l'argumentation, le candidat ne proposerait-il pas des critères qui puissent être acceptés par les membres du jury ?

Assurément, le conflit des référentiels est une des problématiques actuelles, car il est tu et on le fait surgir par le dogme, c'est-à-dire en imposant son référentiel.

C'est aussi pourquoi l'objet de cette recherche est de voir ce qui est de l'ordre du questionnement éthique, et ce qui se joue lors du passage du référentiel singulier (ou critères implicites) à un référentiel consensuel discuté, négocié, qui est alors de l'ordre du collectif et des critères institutionnels.

Mon questionnement est le suivant : comment ces interactions langagières sont-elles susceptibles de modifier le référentiel, ou les référentiels de départ ? Est-ce que c'est de l'ordre de la conviction, de la séduction, quels sont les types d'interactions langagières à l'œuvre et comment cela se passe-t-il ? Par répétition, par répétition incantatoire, par silence, par révérence ?

Bien qu'y étant autorisée, l'intrusion dans le terrain a très rapidement soulevé la question de ma posture de chercheure observant des pratiques d'évaluation, où de surcroît vont se prendre des décisions de sélection, d'élimination, des débats à partir de critères institutionnels négociés, ou alors à partir de critères individuels et de significations que l'on a du métier.

## **La question du terrain**

La construction théorique m'aura permis de décliner des critères qui vont me permettre de lire et d'observer les pratiques d'un terrain, qui va constituer pour moi une mise à l'épreuve, pour mieux rendre intelligible l'appareil théorique. « Aller sur le terrain c'est faire vivre sur un terrain la théorisation de l'objet ; c'est mettre à l'épreuve plus que chercher des preuves. » (Vial, 1998, p. 13.)

« Aller sur le terrain c'est se donner les moyens de poursuivre la construction de son objet dit théorique. On va mettre à l'épreuve la version théorique de l'objet que l'on a construite dans la problématique théorique, en fiction. » (Vial, 1998, p. 19.)

Le dispositif de recherche à mettre en place ne peut alors s'envisager qu'à partir d'un projet de recherche, supposant une interaction du chercheur avec son objet de recherche qu'il va modéliser, parce que « la théorisation est une pratique et les intellectuels ont une pratique : cette théorisation justement » (Vial, 1998, p. 12). Mais somme toute, le dispositif ne peut faire l'économie

des acteurs du terrain, associés de fait à la recherche, et l'on peut s'interroger sur la légitimité et la place accordée au projet des acteurs du terrain, dans l'élaboration, la conception de ce dispositif.

Dans le cas de cette recherche, la conception du dispositif a été soumise à l'accord des différents responsables, et une autorisation préalable s'est faite auprès des candidats soumis aux épreuves d'entretien.

Ce dispositif est constitué de trois étapes :

- La première consiste à observer sur le terrain ce type de pratiques évaluatives, au cours d'une observation pragmatique, dans la mesure où «le chercheur a affaire à des choses non seulement vivantes mais la plupart du temps humaines» (Vial, 1998, p. 13.)
- La deuxième consiste à enregistrer les entretiens et les délibérations réalisées par le jury.
- La troisième étape du dispositif consiste à m'entretenir individuellement avec les candidats et les membres du jury, afin de les faire s'exprimer sur leur vécu de l'entretien. L'interprétation faite par le chercheur fera l'objet d'un retour auprès des sujets de l'entretien, afin que ces derniers corroborent l'idée énoncée.

L'outil ne définissant pas la méthode, se pose alors la question du statut de l'observation, de l'entretien et des enregistrements, ainsi que de la pertinence de ces outils, de la pertinence d'une méthode qui doit suivre et renvoyer à la thématique traitée, ainsi que de la méthode qui, quant à elle, devrait être en pertinence avec l'objet de la recherche.

Selon Fourez, une observation n'est pas purement passive, mais serait scientifique. «Il n'y a pas une observation dans le monde, que je recevrai comme telle, observer implique une certaine organisation active de la vision [...] Une observation, c'est une interprétation, c'est intégrer une certaine vision dans la représentation théorique que l'on se fait de la réalité.» (Fourez, 1996, p. 26.)

Le projet de recherche, la culture professionnelle, personnelle, les référentiels théoriques convoqués peuvent donc être un écran à la lecture par le chercheur du terrain. Ainsi donc, «nous n'observons pas passivement, mais nous structurons ce qu'on veut observer en utilisant les notions qui paraissent utiles en vue d'avoir une observation adéquate c'est-à-dire qui répond au projet que l'on a» (Fourez, 1996, p. 34).

## **La posture du chercheur**

La construction d'une méthode de recherche n'a pas été sans soulever différentes questions de l'ordre de la posture, de la position épistémologique du chercheur, et des relations établies avec les acteurs du terrain, qui d'un point de vue de l'éthique supposent une perspective praxiste c'est-à-dire «la visée d'une autonomie qui reconnaît l'autre comme l'agent de son autonomie» (Imbert, 1992, p. 13).

En outre, les acteurs du terrain, qui me permettent de réaliser cette recherche en acceptant de m'introduire durant les entretiens, ont une attente : c'est qu'en retour ils aient une critique de leurs pratiques, voire des solutions leur permettant de procéder à des réajustements, bref qu'il puissent profiter de la théorisation. Ce qui d'emblée supposerait que je m'inscrive dans une méthode de recherche praxéologique, au sens d'optimisation des pratiques.

Se pose dès lors la question du statut de la connaissance dans un dispositif de recherche. Il est fondamental de se questionner sur les conditions de production des connaissances, les conditions épistémologiques et éthiques, ainsi qu'à qui sert cette connaissance.

«Selon l'éthique de la discussion, une norme ne peut prétendre à la validité que si toutes les personnes qui peuvent être concernées sont d'accord en tant que participants à une discussion pratique sur la validité de cette norme.» (Habermas, 1986 p. 87.)

Ce qui soulève la problématique de la légitimité des droits des praticiens à attendre quelque chose en retour, et la notion de communication dans le processus recherche qui interroge sur quoi communiquer, à qui et comment.

Car «le langage du chercheur-praticien est caractérisé par la tension entre la logique du chercheur élaborant une conceptualisation des savoirs toujours révisable – réfutable, et celle du praticien avec l'exigence d'une démarche praxéologique» (concrétisation, clarification opératoire, amélioration, régulation d'une pratique) (Jorro, 1993, p. 78).

Et si nous étions dans une recherche-action qui se nourrit des écarts, des différences et des distances génératrices de sens? En effet, «la recherche-action est dialectique et circulaire, elle propose des interprétations provisoires susceptibles d'être remaniées par leur investissement dans le tissu des pratiques» (Resweber, 1995, p. 16).

Le chercheur se retrouve ainsi au milieu d'une dialectique, entre son propre projet de production de connaissances et celui des acteurs du terrain qui nourrit le projet du chercheur dans une espèce de recherche par alternance, car «le chercheur apprend, il s'apprend comme chercheur» (Vial, 1998, p. 14), ou peut-être encore dans «une récursivité terrain-chercheur, l'un générant l'autre» (Vial, 1998, p. 21).

Car le chercheur peut-il se satisfaire de n'être qu'un simple spectateur extérieur des faits sociaux qu'il étudie, ou doit-il à tout prix être aussi acteur? Ce qui soulève la question de la juste distanciation, de la neutralité, de l'engagement du chercheur ayant une responsabilité éthique, qui selon Levinas se joue dans ce commandement: «Tu ne tueras point» (Levinas, 1992b, p. 237) qui signe la reconnaissance de l'autre comme autrui «envers qui je suis obligé» (Levinas 1992b, p. 237) et dont «la responsabilité m'incombe» (Levinas, 1992a, p. 92).

L'éthique de la recherche ne serait-elle pas de réfléchir à la justesse de notre entrée sur le terrain et au positionnement éthique à tenir vis-à-vis des personnes qui nous offrent leur terrain?

«L'expression d'un contrat explicite entre chercheur et gens du terrain ne doit plus faire illusion. Le contrat crée autant d'ambiguïtés qu'il en lève. Le contrat est un engagement réciproque. Il signale que toute recherche de terrain est une intervention une violence faite, un dérangement. Il signale qu'on s'attend au changement.» (Vial, 1998, p. 21.)

L'éthique du chercheur ne serait-elle pas d'écarter l'idée que d'un côté on a l'homme de sciences recherchant le juste concept, fondant l'expertise, et de l'autre l'homme de terrain motivé par l'affect de l'action? En effet «le terrain n'est pas un spectacle mais le lieu d'engagement des acteurs» (Affergan, 1997, p. 93).

«L'horizon éthique s'enracine dans l'aspect d'engagement des discours et des actes de paroles.» (Affergan, 1997, p. 71.)



## RÉFÉRENCES

- Ardoino, J. (1993). *L'approche multiréférentielle, des situations éducatives*. Pratiques de formation-analyse.
- Affergan, F. (1997). *La pluralité des mondes*. Paris : Albin Michel.
- Fourez, G. (1996). *La construction des sciences*. De Boeck Université, sciences éthiques société.
- Habermas, J. (1986). *Moralbewubtsein und kommunitatives*. Francfort : Suhrkamp, 1983 (trad. Bouchindhomme, *Morale et communication*, Paris : Cerf.)
- Imbert, F. (1992). *Vers une clinique du pédagogique*. Matrice.
- Jorro, A. (1993). *Visée compréhensive dans le cycle de recherche*. Congrès AFIRSE 1993, tome I.
- Levinas, E. (1992a). *Éthique et infini*. Paris : Fayard, 1982 (rééd. Paris : Le livre de poche, 1992).
- Levinas, E. (1992b). *Totalité et infini*. Martinus Nijhoffn (rééd. Paris : Le livre de poche, 1992).
- Resweber, J.P. *La recherche-action*. Presses universitaires de France, Que sais-je?
- Vial, M. & Bonniol, J.J. (1997). Les modèles de l'évaluation. *Pédagogie*. De Boeck.
- Vial, M. (1998). Aller sur le terrain? Quelle posture pour le chercheur? *Cahier en question d'Aix-en-Provence*, 20.